



Organisme intercantonal de certification
Interkantonale Zertifizierungsstelle
Organismo intercantonale di certificazione

CERTIFICAT



L'Organisme Intercantonal de Certification OIC, sur la base des résultats de la vérification de la conformité, atteste que les exigences fixées dans

le cahier des charges Vaud Oenotourisme

sont respectées par:

Abbaye de Salaz SA
Janine Huber
1867 Ollon

Ce certificat est valable pour le domaine d'activité suivant

Espace de dégustation et caveau

Ce certificat est valable jusqu'au 31 décembre 2022
Numéro d'enregistrement OIC-OTVD-CAV-0619-9405
Lausanne, le 25 juin 2019

Organisme Intercantonal de Certification OIC

David Aeschlimann
Président

Roman Tscherrig
Directeur

Ce certificat est valable jusqu'à l'émission d'un nouveau certificat et sous réserve d'un retrait de certification. Toute modification ou utilisation abusive est prohibée.